



Assemblée générale extraordinaire du 12 novembre 2009

Assemblée générale extraordinaire du 12 novembre 2009

Membres du Comité présents :

Yves-André Senti
George Claude Cailler
Gérald Gallay
Brigitte Morier

Daniel Grandjean
Miles Hopwood
Claude Patthey

Membre du Comité excusé :

Yves-André Fasel

Membres excusés :

M. Marcel Beal
M. Luc Bourgeois
M. Eric Broggi
Mme Liza Cailler

M. Serge Cramer
M. Olivier de Marignac
Mme Veva Flumet
M. Michel Kappeler

Mme Karin Karrer
M. Philippe Rahm
Mme Iris Thuner
M. Jean-Jacques Thuner

Membres présents : 51

Début de la séance : 19h05

fin de la séance : 19h45

Ordre du Jour de l'Assemblée générale du Club nautique de Crans du 12 novembre 2009

1. Bienvenue
2. Approbation du P.V. de l'A.G. 2009
3. Introduction du Président
4. Information des projets pour 2010
5. Projet de modification des statuts
 - 5.1 Modification de l'article définissant les buts du CNC (Art. 2)
- 5.2 Age de majorité (Art. 7)
- 5.3 Date de l'Assemblée générale (Art. 15)
- 5.4 Période de l'exercice comptable (Art. 17)
6. Election des membres du Comité
7. Election du Président
8. Propositions individuelles et "divers"

1. Ouverture de l'Assemblée et rapport du Président

Bienvenue

Au nom du comité, Yves-André Senti, président, souhaite la bienvenue à l'assemblée

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2009

Le Procès verbal de l'Assemblée générale du printemps 2009 est accepté à l'unanimité.

3. Introduction du Président

- 3.1. Le Président rappelle qu'ainsi qu'annoncé au mois de mars, il ne se représentera pas pour un nouveau mandat et remercie chacun pour le travail effectué durant la saison écoulée afin d'assurer la bonne marche du Club.
- 3.2. Il remercie la Commune pour la rénovation et les améliorations apportée au Club House et rappelle que celui-ci est plus beau qu'avant. Bien qu'il ne soit pas complètement terminé, il est

utilisable et utilisé depuis le mois de mai. Il a nécessité des frais importants de la part du Club et en nécessitera certainement encore.

- 3.3** Le Président rappelle sa demande de fonds sous forme de parts sociales non remboursables qui avaient suscité quelques remous au sein de l'assemblée. Les investissements qui étaient nécessaires ont été effectués, des membres commerçants ont participé généreusement à ces investissements et des membres ont donné beaucoup de leur temps pour que le Club House soit de qu'il est actuellement.

Il reste néanmoins que un coups de pouce des membres serait le bien venu afin que nous puissions terminer cette rénovation (Finitions du plafond, aménagement du local matériel) sans mettre en péril les activités de la saison prochaine.

- 3.4** Le Président remercie les membres pour le soutien qu'il a reçu de leur part durant ses 4 années de mandat et informe l'assemblée qu'une équipe s'est portée candidate à reprendre la barre du Club. Il passe la parole à Miles Hopwood, membre de l'actuel comité qui va présenter à l'assemblée les projets de la nouvelle équipe avec l'accord du comité actuel.

4. Exposé de Miles Hopwood

- 4.1** Il est mentionné dans le PV de l'assemblée générale 2008 qu'un membre posait la question suivante:

Qu'est-ce que le club offre à ses membres ?

La réponse du président fut: Qu'est-ce que vous pouvez offrir à votre club.

Le président a aussi demandé des volontaires pour repourvoir plusieurs postes au comité.

Eh bien, je crois que l'appel a été entendu et en mai de cette année, j'ai offert à Yves de reprendre son poste de président. En juillet, Boris Lerch prenait contact avec moi pour dire que plusieurs membres souhaitaient s'investir dans la vie de la société et souffler dans les voiles de notre nouveau club.

Ensemble, nous avons concocté un programme qui est à la hauteur de notre nouvel écrivain. Comme je le disais, l'appel du président fut entendu!

L'esprit est positif même si le travail est conséquent, nous reprendrons toutes les bonnes choses qui existent et en ajouterons de nouvelles. Nous partons sur des bases solides car le comité actuel, sous la présidence d'Yves-André Senti, s'est toujours beaucoup investi.

L'animation des sections est une réelle volonté du nouveau comité, nous voulons faire vivre la section voile bien entendu mais aussi les sections hélice et pêche.

Les membres du club pourront également s'investir dans une commission hors comité sans devoir participer à toutes les séances, par exemple la commission sécurité et la commission sénior que Georges-Claude a offert d'animer.

Tout ceci est évidemment très bien, mais pourquoi avoir convoqué une assemblée générale extraordinaire?

Simplement, pour des raisons pratiques et d'organisation, quelques modifications du programme par rapport à l'année dernière doivent être validées par les autorités communales, cantonales et par les autres organisateurs d'événements lacustres avant la fin de cette année. C'est pourquoi nous avons besoin de votre aval, tant au niveau du comité que du programme pour aller de l'avant.

Miles Hopwood présente les futurs membres du comité avec leur fonction

Président :	Miles Hopwood (comité sortant)
Vice-président :	Boris Lerch
Secrétaire :	Brigitte Morier (comité sortant)
Trésorier :	Dominique Habegger
Régates :	Philippe Gaudin Tony Lerch
Matériel et Bateau :	Olivier Luthi Dany Grandjean (comité sortant)
Club House :	Eric Broggi Michel Wolf
Relation Publiques et Site Internet :	François Paroz Yves-André Senti (comité sortant)
Start :	Claude Patthey (comité sortant)

Durant la période de transition, le comité actuel restera en place jusqu'au 31 décembre 2009. Le nouveau comité entrera en fonction à partir du 1^{er} janvier 2010. Lors de l'assemblée de mars 2010, l'assemblée donnera décharge des comptes et activités au comité 2009.

Il communique à l'assemblée, les dates importantes à retenir pour 2010 :

- **17 janvier 2010**
Ouverture de la saison pour les membres de la nouvelle section Pêche, le club est à disposition.
- **15 mai 2010**
Régate ouverture
Invitation municipalité et nouveaux membres (apéro et repas du soir)
- **22 & 23 mai 2010**
Régate D35 (le comité aura besoins d'un grand coup de main de la part de tous les membres)
- **20 juin 2010**
Sortie bateaux moteurs pour la section Hélice
- **28 août 2010** / date à confirmer
Fête du sport – présentation de nos activités, démonstration en collaboration avec l'école de voile
Régate femme à la barre
- **11 & 12 septembre 2010**
Régate Luthi avec comme invité surprise Olivier Luthi
- **9 octobre 2010**
Régate de la Buvette
Invitation municipalité et apéro - repas de clôture de la saison pour tous les membres

Il termine en disant sa satisfaction de faire partie du plus beau club de la rive droite et se réjouit de mettre la main à la pâte avec ce comité motivé et enthousiaste pour faire vivre le club nautique de Crans et vous offrir un programme qui vous donnera tous envie d'y venir régulièrement et de partager de bons moments au bord et sur le plus beau lac d'Europe.

Il remercie l'assemblée et repasse la parole à Yves-André.

5. Modification des statuts

Le Président rappelle que chacun a reçu les projets de modification des statuts et propose que chaque modification d'article soit discutée avec le plus de discipline possible et votée

5.1 Article 2

Modification de l'article définissant les buts du CNC (Art. 2)

Le Club nautique de Crans a comme but de promouvoir la pratique et le développement de tous les sports nautiques.

En particulier, le club nautique favorise la formation des débutants et des jeunes, ainsi que le sport de compétition.

Ajout d'un 3^{ème} alinéa :

« Le Club nautique de Crans a en outre pour but la défense des intérêts de ses membres »

But et raison de la modification :

Il s'agit-là d'une mention indispensable pour ne pas être privé un jour du droit de procéder en justice.

5.1.1 Il est proposé à l'assemblée de modifier également l'expression « sports nautiques » en « *activités nautiques* ».

Les modifications sont acceptées.

5.2 Article 7.

Modification du 3^{ème} alinéa, concernant les membres juniors

Le club nautique comprend les catégories de membres suivants :

Membres actif :

Toute personne s'intéressant aux buts de la société et pratiquant un sport nautique.

Membres actifs compétition :

Toute personne qui participe aux compétitions courues dans le cadre des fédérations nationales ou régionales.

Membres actifs juniors :

Tout jeune jusqu'à 20 ans

Membres sympathisants :

Toute personne s'intéressant aux buts de la société

Membres d'honneur :

L'assemblée générale nommera membre d'honneur une personne ayant hautement servi la cause du CNC.

Modifier la condition des « membres actifs juniors » comme suit :

« tout jeune jusqu'à 18 ans »

But et raison de la modification :

Se mettre en conformité avec les statuts de Swiss Sailing qui n'accorde plus la gratuité de la licence dès l'âge de 18 ans.

L'âge de 20 ans avait été choisi lors de la dernière révision des statuts par le fait que les jeunes sont rarement financièrement indépendants à 18 ans. A l'usage, il apparaît que la différence cause non seulement un traitement administratif inutile mais péjore la situation des juniors participants à des régates ou autres compétitions nautique par rapport aux autres, ce qui n'est pas le but d'un club nautique.

La modification est acceptée

5.3 Article 15.**Modification de la période de tenue de l'Assemblée générale ordinaire**

L'assemblée générale ordinaire a lieu en principe pendant le premier trimestre de l'année civile.

Elle procède à l'élection du comité. Elle élit également deux vérificateurs des comptes et un suppléant qui sont immédiatement rééligibles. Elle fixe le montant des cotisations. Elle donne décharge au comité pour la gestion du dernier exercice.

Modification de la période de tenue de l'Assemblée générale ordinaire :

« L'assemblée générale ordinaire a lieu en principe durant le mois qui suit la date de clôture de l'exercice. »

Le reste de l'article demeure.

But et raison de la modification :

Les décisions importantes peuvent être prises par l'assemblée de manière à permettre au comité de les appliquer sans délai pour la bonne marche du Club.

La modification est acceptée

5.4 Article 17.

L'exercice social et comptable correspond à l'année civile. Les comptes doivent être présentés à l'assemblée générale suivant la clôture de l'exercice.

Modification de la période de l'exercice :

« L'exercice social et comptable commence le 1^{er} novembre et se termine le 31 octobre. »

But et raison de la modification :

Coordonner la clôture des comptes et la tenue de l'Assemblée générale.

La modification est acceptée.

6 Election des membres du Comité

Le président remercie à nouveau les membres du comité pour le travail accompli durant les 4 ans de sa présidence et demande à l'assemblée d'élire la nouvelle équipe. Le comité actuel assure la transition en collaboration étroite avec les futurs élus.

L'assemblée élit le nouveau comité 2010

Fonction	Nom	Tâches
Bureau		
Présidence	Miles Hopwood	
Vice-président	Boris Lerch	
Secrétaire	Brigitte Morier	Secrétariat
Trésorier	Dominique Habegger	
Membres		
Membre	Philippe Gaudin	Régates
Membre	Tony Lerch	Régates
Membre	Olivier Luthi	Matériel et bateaux
Membre	Daniel Grandjean	Matériel et bateaux
Membre	Eric Broggi	Club House
Membre	Michel Wolf	Club House
Membre	François Paroz	Représentation, Sponsor
Membre	Y.-A. Senti	Site Internet
		Relation avec l'Ecole de voile
Membre	Claude Patthey	Start

7 Election du Président

Miles Hopwood est élu au poste de Président pour l'exercice 2010.

8 Propositions individuelles et divers

8.1 Hausse des cotisations Swiss Sailing

Le président informe l'assemblée que dû à la crise, plusieurs sponsors importants de Swiss Sailing renoncent à renouveler leur sponsoring. Afin de poursuivre son action, Swiss Sailing proposera au vote lors de l'Assemblée générale de fin novembre plusieurs augmentations.

A la cotisation actuelle de CHF 45.00, 3 montants pourront y être ajoutés en cas d'acceptation.

- A- Pour une durée illimitée : CHF 5.00 pour compenser le renchérissement des prix depuis 2001
- B- Pour un durée de 3 ans : CHF 10.00 afin de soutenir les athlètes en route pour Londres.
- C- Pour une durée de 1 an : CHF 15.00 pour financer « l'Abonnement général » de Skippers

Ces montants pourront amener le coût total de la cotisation Swiss Sailing à CHF 75.00 par membre pour 2010.

Pour une raison de timing administratif, les factures de cotisations 2010 seront imprimées et envoyées avant que la décision d'augmenter les cotisations Swiss Sailing soit rendue publique. Nos factures de cotisations tiendront compte de l'augmentation maximale possible. Dès que le montant définitif sera connu, les membres actif compétition du Club en seront informé par de manière à ce qu'ils puissent payer le bon montant dans les délais soit au plus tard le 31 décembre, ce qui laisse à peine 8 jours ouvrables au comptable et à la secrétaire pour établir et envoyer la liste des licenciés à Swiss Sailing.

Le président insiste pour que tous les membres règlent leur cotisations dans les délais afin d'éviter un surcroît de travail inutile et des coûts supplémentaires important pour le Club

puisque les cotisations des membres qui n'auraient pas démissionnés à temps de Swiss Sailing sont facturées au CNC.

Le Président informe que les repas du mercredi soir pourront reprendre dès que le club sera terminé, ce qui ne devrait pas tarder et qu'il sera certainement possible d'organiser une fête de Noël dans le Club House.

Georges Claude Cailler informe que les augmentations de cotisations de Swiss Sailing risquent de continuer à augmenter.

Yves André Senti rappelle que les régatiers occasionnels ont la possibilité de prendre une licence journalière à CHF 10.00.

Le Président sortant clos l'assemblée générale extraordinaire, remercie l'assemblée de sa présence et rappelle la date de l'Assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 18 mars 2010

L'Assemblée générale extraordinaire est close à 19h45

Le président



Yves-André Senti

La secrétaire



Brigitte Morier